



### L'essentiel de la semaine

Parcelles BSV observées du 2023-04-27 au 2023-05-03

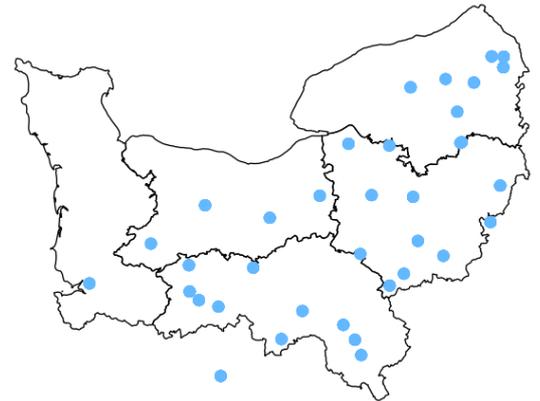
**Réseau:** 36 parcelles observées cette semaine. 71 parcelles dans la base depuis le 01 janvier. 17 organismes partenaires.

**Stades :** Majorité de G2 et G3.

**Charançon des siliques :** le risque est en légère hausse. 7 parcelles sur 30 présentent un risque.

**Pucerons cendrés :** quelques cas signalés en bord de champ.

**Sclerotinia :** fin de la prise en compte du risque principal depuis une à deux semaines selon les situations.

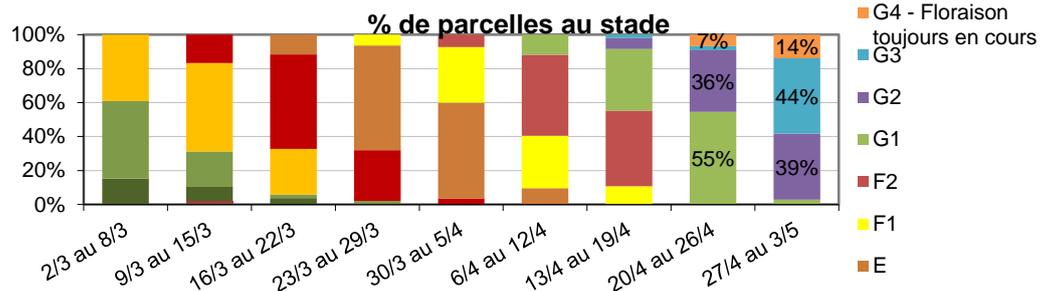


### Formation des siliques sur les hampes principales

Les stades vont de G2 jusqu'à G4 pour les plus précoces.

Le stade G4 va perdurer pendant plusieurs semaines jusqu'à la coloration des graines (Stade G5).

Pour la majeure partie des cas, il s'agit de la 4<sup>ème</sup> semaine de floraison. La campagne 2022-23 reste en tendance 8 à 10 jours plus tardive que 2021-22.



### Rappel des stades

**Stade G2 :** les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

**Stade G3 :** Les 10 premières siliques ont une longueur > à 4 cm.



#### Animateur référent

Jean LIEVEN  
TERRES INOVIA  
06.83.04.29.10  
j.lieven@terresinovia.fr

#### Animateur suppléant

Thomas MEAR  
TERRES INOVIA  
06.64.14.31.18  
t.mear@terresinovia.fr

#### Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

#### Abonnez-vous sur

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## Charançons des siliques : risque en légère hausse

### Observations

**En bord de champ** : sur 33 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé en bordure de champ dans 21 situations (0.1 à 4 individus par plante) c'est-à-dire dans 64 % des parcelles (contre 38 % et 44 % les deux semaines précédentes ).

Dans les parcelles colonisées, le nombre moyen de charançon des siliques par plante est de 1.2 cette semaine contre 1.1 et 0.9 les semaines d'avant. La tendance est légèrement à la hausse.



#### Nombre de charançons des siliques/plante - en bord de champ

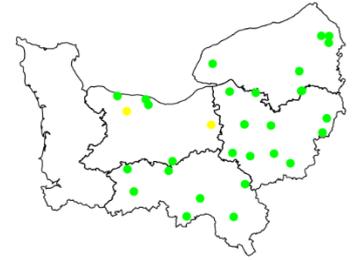
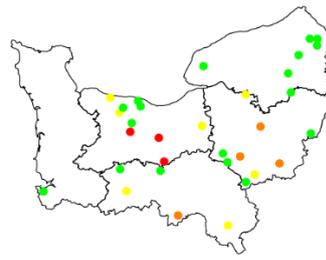
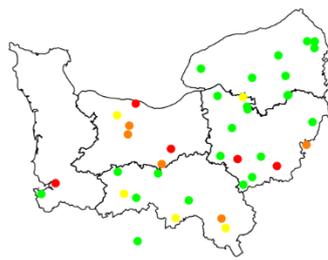
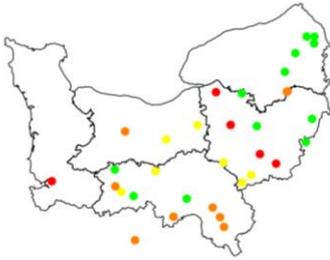
● 0 ● ]0 à 0.5] ● ]0.5 à 1] ● > 1

Du 27 avril au 3 mai 2023

Du 20 au 26 avril 2023

Du 13 au 19 avril

Du 6 au 12 avril



**A l'intérieur des champs** : sur 30 parcelles observées cette semaine, l'insecte est signalé à l'intérieur des parcelles dans 9 situations (0.1 à 2 individu par plante) soit 30 % des parcelles (contre 24 % et 22 les semaines avant).

Dans les parcelles colonisées, le nombre moyen de charançon des siliques est de 0.7 charançon/plante contre 0.7 et 0.5 les semaines avant.

5 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque de 1 charançon pour 2 plantes (stable par rapport à la semaine dernière)

#### Nombre de charançons des siliques/plante – à l'intérieur des champs

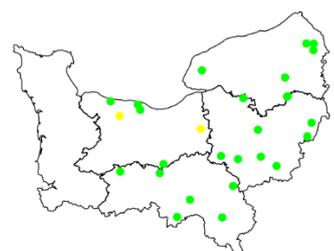
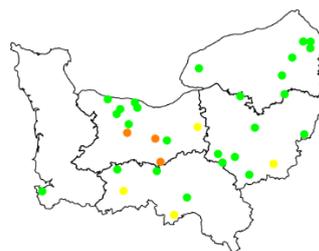
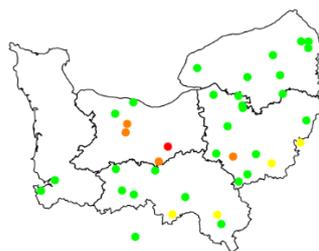
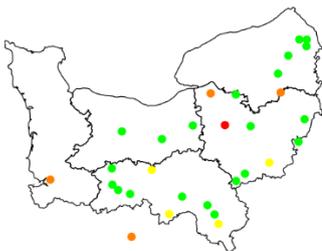
● 0 ● ]0 à 0.5] ● ]0.5 à 1] ● > 1

Du 27 avril au 3 mai 2023

Du 20 au 26 avril 2023

Du 13 au 19 avril

Du 6 au 12 avril



### Détail des infestations (en parcelle) en fonction du stade du colza

Stade	Risque pour le colza	Nb Parcelles observées	Parcelles avec présence de charançons des siliques cette semaine			
			Nombre de parcelles avec présence	Valeur Nombre d'insecte/plante Min	Valeur Nombre d'insecte/plante Max	Nb parcelles > seuil risque
G1	NON	0	0	-	-	-
G2	OUI	11	2	1.0	1.0	2
G3	OUI	19	7	0.1	2.0	3

## Période de risque vis-à-vis du charançon des siliques

Le risque commence dès la formation des premières siliques (passage du stade G1 au stade G2) et se prolonge jusqu'au stade G4, après floraison, quand il n'y a plus de jeunes siliques (2 à 4 cm de long) faciles à piquer par le ravageur. Les piqûres occasionnées par le charançon des siliques sont sans incidence sur le rendement.

**La crainte repose sur les cécidomyies** (lutte directe inefficace contre cet insecte) qui, en cas de présence, se servent des piqûres des charançons des siliques comme portes d'entrée pour le dépôt de leurs pontes à l'intérieur des siliques. Une ponte engendre alors souvent la perte d'une silique entière

## Seuil indicatif de risque vis-à-vis du charançon des siliques

Entre G2 et G4 : à partir de 1 charançon sur 2 plantes à l'intérieur des parcelles.

**Analyse du risque** : 100 % des parcelles sont désormais dans la période de risque pour le charançon des siliques.

Près de 2/3 des parcelles ont signalé l'insecte en bord de champ ce début de semaine. A l'intérieur des champs, 1/3 des parcelles sont concernées avec 5 parcelles sur 30 au-delà du seuil indicatif de risque.

Le risque est présent selon les situations et relativement stable depuis 2-3 semaines.

---

## Pucerons cendrés : quelques parcelles concernées

### Observations

**En bord de champ** : 3 parcelles sur 30 examinées cette semaine présentent des colonies ou manchons de pucerons cendrés (de 1 à 10 colonies/m<sup>2</sup>) en bord de champ.

**A l'intérieur des champs** : 1 parcelle sur 30 examinées cette semaine présentent des colonies ou manchons de pucerons cendrés (0.1 colonies/m<sup>2</sup>) à l'intérieur des champs.

### Période de risque

Mi floraison à fin du stade G4

### Seuil indicatif de risque

A partir de la moi-floraison, le seuil est de 2 colonies/m<sup>2</sup>. La nuisibilité de ce ravageur est d'autant plus importante que sa présence est précoce.

**Analyse du risque** : le risque est stable et ne concerne que quelques parcelles depuis 3 semaines.



## Abeilles et pollinisateurs : des auxiliaires à préserver !



En présence de fleurs, l'arrêté en vigueur définit une contrainte horaire et précise la période pendant laquelle les produits autorisés devront être appliqués sur cultures attractives comme le colza : 2 heures avant le coucher de soleil défini par l'éphéméride et 3 heures après.

L'application fongicide en colza est concernée par cette nouvelle disposition. Il n'y a pas de dérogation aux contraintes horaires possible pour le cas du sclerotinia.

**Veillez trouver en PJ de ce BSV la note d'information Nationale BSV « Abeilles – Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver (avril 2023) »**

[Cliquer ici pour avoir le détail des dispositions réglementaires \(site du Ministère de l'Agriculture\)](#)

[Questions-réponses sur l'arrêté du 20 novembre 2021](#)

## Consulter les notes nationales Biodiversité diffusées récemment :



**Prochain BSV le 11 mai 2023**

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision.